

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/13761
23 janvier 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

A sa 97ème séance plénière, le 11 décembre 1979, l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/89*, intitulée "Armement nucléaire israélien". Au paragraphe 5 de cette résolution, l'Assemblée générale :

"5. Prie le Conseil de sécurité d'adopter des mesures appropriées pour assurer l'application des résolutions pertinentes relatives à l'armement nucléaire israélien;".

*Non reproduite dans le présent document; pour le texte intégral, voir A/RES/34/89.

